

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 1^{er} JUIN 2026**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

Date de la convocation : 27/04/2026

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, ESNAULT Stéphanie, EUGENE Marina, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, JOUET Philippe, LAGLEYZE David, LANDEROIN Brigitte, LAPEYRONIE Yann, MASSON Fabrice, MEAR Séverine, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSE : DUPUY-CHANET Marie-Laure donne pouvoir à Brigitte LANDEROIN

ABSENT : -

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie AUDARD

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-48 DU 01-06

RH : CREATION DU POSTE DE REDACTEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent a obtenu son concours de Rédacteur, afin de nommer l'agent à ce grade, il convient de créer ce poste.

Pour ce faire, le conseil municipal doit délibérer afin de créer ce poste à partir du 01/07/2026 à temps complet.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer le poste de Rédacteur à temps complet à compter du 01/07/2026.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de créer le poste de Rédacteur à temps complet à compter du 01/07/2026


Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 4 juin 2026

**Secrétaire de Séance
Virginie AUDARD**



**Le Maire
David LAGLEYZE**

